



PRÉFÈTE DE LA SOMME

Direction départementale des territoires et de la mer

Service de l'environnement, de la mer et du littoral

Bureau police de l'eau

Amiens, le 4 avril 2019

Tel : 03 22 97 23 10 – Fax : 03 22 97 23 08

Courriel : [ddtm-mise@somme.gouv.fr](mailto:ddtm-mise@somme.gouv.fr)

La Responsable du bureau de la police de l'eau,

Monsieur,

J'accuse réception de votre porter à connaissance, au titre du code de l'environnement (loi sur l'eau), concernant l'opération suivante :

le prélèvement en eau de surface  
sur le territoire de la commune de Le Crotoy.

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- date de réception du dossier au guichet unique : 4 avril 2019
- numéro d'enregistrement au guichet unique : 80-2019-00087

Votre dossier a été transmis à :

Monsieur DESPREAUX  
Bureau de la police de l'eau  
1, boulevard du port  
BP 2612  
80 026 Amiens cedex 1

en charge du suivi du dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Aurélie SAISOU

Monsieur Julien DERAMECOURT  
SCEA DERAMECOURT  
Ferme Bihen, Bihen  
80 550 Le Crotoy



Observatoire des territoires de la Somme  
<http://www.somme.gouv.fr/Politiques-publiques/Observatoire-des-territoires>

Direction départementale des territoires et de la mer de la Somme  
Centre administratif départemental – 1, boulevard du port – 80 026 Amiens cedex 1  
Tél. : 03 22 97 21 00 – Fax : 03 22 97 23 08 – Horaires d'ouverture 9H – 12H et 14H – 16H